



Saint-Hilaire

n° 10 - juillet 2016

l'info municipale



Bonnes vacances !

Nous y voilà ! Après une année difficile, marquée par de terribles événements, un climat social plus que tendu et des conditions météorologiques qui n'auront pas été non plus des plus favorables, les mois de juillet et août annoncent pour beaucoup des vacances bien méritées.

Comme toute période estivale, c'est un moment privilégié pour se poser, faire le point, réfléchir sur ce qui a été fait et ce qui doit l'être, tout en conservant à l'esprit les objectifs et le cap fixés.

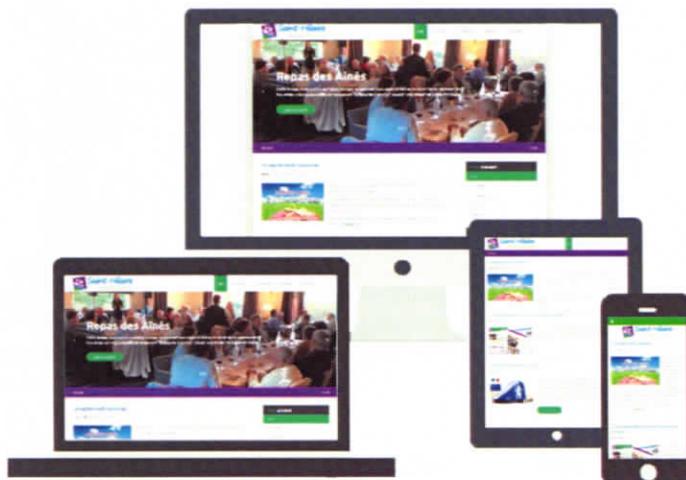
Mais les beaux jours invitent surtout à vivre des moments privilégiés sur les chemins de la détente, de l'émotion et du partage.

Déjà, depuis le début du mois de juin, nous avons vécu des moments forts ! Avec l'Euro 2016, l'équipe de France de football a permis à tout un peuple de se lever et de vibrer ensemble, d'être tout simplement heureux, unis autour du drapeau tricolore qui flotte dans nos stades, dans les "fan zones", dans nos rues... Nous tenons d'ailleurs à remercier les organisateurs des retransmissions des matchs dans la Salle des fêtes de Saint-Hilaire. Ces moments sont aussi l'occasion d'exprimer notre fierté. Car oui, nous sommes fiers de notre beau pays et de ses valeurs. Elles nous permettent de se retrouver, autour de projets, de commémorations et de festivités, comme ce sera une nouvelle fois le cas le 14 juillet prochain pour la Fête Nationale.

Avec le retour du soleil, repos, tranquillité, loisirs en famille ou entre amis, et récupération vont être les bienvenus. Nous espérons que vous en profiterez pleinement, en terrasse, au jardin, dans les espaces de loisirs de notre village ou sur votre lieu de vacances.

À toutes et tous, nous vous souhaitons un bel été !

Votre Maire et le Conseil municipal



en septembre,
vous pourrez découvrir
sur tous vos supports

le site officiel
de Saint-Hilaire

Contact

Mairie de Saint-Hilaire - 1, Allée des tilleuls - 91780 SAINT-HILAIRE / Tél. : 01 64 95 40 85 - Fax : 01 64 95 46 82 - sthilaire.91@orange.fr

cadre de vie et travaux

Début des vacances, début des travaux à l'école

Nous l'évoquions dans le précédent numéro, les travaux annoncés viennent de débuter, pour une période de plus d'un mois, et le résultat attendu devrait permettre à nos enfants et enseignants d'avoir une belle rentrée scolaire. Voici, en avant première, deux des équipements qui seront installés.



Bravo aux enfants de la classe de CE2 - CM1 de Saint-Hilaire - Châlo qui ont reçu, le 3 juin, le 1^{er} prix du concours départemental "La République s'affiche" qui consistait à créer une affiche ou un triptyque représentant la devise républicaine. Merci aussi à l'équipe pédagogique !



Fermeture de la rue du Prieuré

Pour des raisons de sécurité cet axe a été neutralisé. En effet, les fortes précipitations avaient engendré des ruissèlements et des mouvements de terres ayant entraîné des dommages sur une partie du mur d'enceinte des propriétés. Les assureurs et les experts ont déjà fait les premières constatations et les propriétaires ont déjà consolidé cet ouvrage.



Un chantier sous haute tension



Une campagne a été lancée par ENEDIS (anciennement ERDF), depuis quelques semaines pour rénover le réseau haute tension. Mission périlleuse pour les hommes de l'opérateur Eiffage, en charge des travaux, mais nécessaire pour la sécurité, compte tenu de l'ancienneté des pylones, et pour garantir une distribution électrique optimale.

animation et festivités

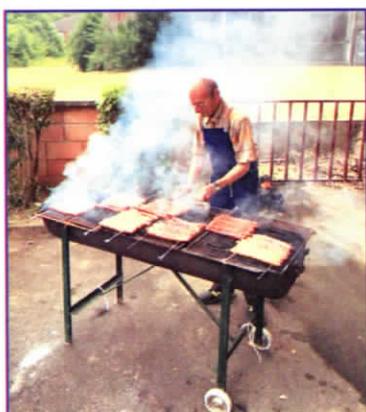
Une journée champêtre et intergénérationnelle

Ce dimanche 26 juin, 80 personnes étaient réunies sous les tilleuls pour le traditionnel barbecue et après-midi champêtre de Saint-Hilaire.

Sous le sceau de la simplicité, tous les convives ont pu se restaurer et participer à ce moment convivial auquel le soleil s'est même invité.

L'après midi, joueurs de cartes, de Scrabble, de palet, de football et de pétanque s'en sont donné à cœur joie et ont animé notre village.

Un grand merci à tous, et tout particulièrement à Christian DROUIN qui, comme à son habitude, a géré barbecue et salades d'une main de maître.



Coup de propre et repas convivial au Montoir

L'équipe du conseil municipal se fait un point d'honneur à entretenir les espaces verts et à embellir notre village. Nous sommes très heureux de voir nos amis du Montoir travailler main dans la main pour entretenir leur terrain privé.

Le 25 juin, ils se sont donnés rendez-vous pour nettoyer tout leur lotissement et partager ensuite un repas bien mérité. Félicitations !



Opération Tranquillité : pensez à la sécurité de votre maison



Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !

Vous allez bientôt vous absenter et vous vous inquiétez pour la sécurité de votre maison ? Vous pouvez demander à la gendarmerie de surveiller votre domicile !

Vous serez également assurés d'être prévenus en cas d'anomalie, soit en personne, soit par une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation, ce qui permet d'agir

au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.

Pour bénéficier du dispositif, il vous suffit d'en faire la demande avant la période d'absence (au moins 48 heures avant votre départ) en remplissant le formulaire contenu dans ce journal et en le déposant à la brigade de gendarmerie de Dourdan.

Contre les cambriolages, les bons réflexes !

- ✓ Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation de votre assureur. Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.
- ✓ Informez votre entourage de votre départ. Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence. Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.
- ✓ Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...
- ✓ Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même. Il est aussi déconseillé de publier vos photos de vacances durant votre absence.

État civil

2015

Bienvenue à : Shanone PLOQUIN (07/11), Tudy CAPITAINE (08/04), Victor MAIRE (04/05), Chloé POIRIER (25/08), Méline SIMON-FRIARD (20/09), Émilie RAMÉ (25/10), Lélia OLVIER LEGRAS (17/11), Lomé HOUARNER (23/12).

2016

Bienvenue à : Charline NORMAND (31/03), Jules VERISSIMO (16/04), Saïam FOSCOLO (05/06), Julia LAMBERT (02/07), Emma BRUEY (03/07).

Il nous a quittés : Patrick LE CUNFF (15/01).

Le Plan local d'urbanisme sera arrêté en septembre

Lors du dernier conseil municipal du 4 juillet, à l'unanimité, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été voté. Prochaine étape, en septembre, avec l'arrêt du projet qui fera ensuite l'objet d'une enquête publique. Nous sommes donc dans les délais pour mettre en place ce Plan local d'urbanisme (PLU) dès mars 2017. Ce document nous permettra de faire évoluer notre commune tout en préservant la qualité et le cadre de vie de notre village rural.

Besoin d'une nounou ?



Sophie GOMES, assistante maternelle agréée par le Conseil départemental de l'Essonne, est à votre service. 3, allée Sainte-Segonde, à Saint-Hilaire. Tél. : 06.41.91.42.46.

L'état de catastrophe naturelle a été reconnu

Les pluies diluviennes qui se sont abattues dans le sud de l'Île-de-France, du 28 mai au 5 juin, ont aussi causé des inondations chez des habitants de Saint-Hilaire.

La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle permettant aux victimes assurées d'activer la garantie spéciale et d'être indemnisées pour les dommages matériels, le Maire a immédiatement sollicité cette reconnaissance auprès de la Préfecture de l'Essonne. Cette démarche précoce a permis un examen de notre dossier dès la première commission interministérielle et de figurer dans l'arrêté du 8 juin portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour notre commune.

La mairie reste ouverte tout l'été

Rester au service des Saint-Hilairois durant l'été, c'est possible ! En juillet et août, la mairie reste ouverte pour vous accueillir aux horaires habituels.